

**Communiqué de presse
Comunicat oficial**

À Andorra la Vella, le 12 octobre 2026

10^{ème} dialogue Transfrontalier Andorre-Occitanie : l'Andorre et l'Occitanie continuent leur coopération en matière de sécurité, de mobilité et de développement économique

Xavier Espot, Chef du Gouvernement de la principauté d'Andorre, et Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de la région Occitanie, ont co-présidé ce vendredi à Andorre-la-Vieille la dixième édition du Dialogue transfrontalier Andorre-Occitanie. Cette rencontre a réuni des représentants de l'Andorre, de l'État, du Conseil régional ainsi que des départements de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales afin de dresser le bilan de dix années de coopération transfrontalière et d'avancer sur des enjeux stratégiques tels que la sécurité, la mobilité, l'énergie, la santé, l'économie, l'agriculture et la culture.

Le chef du gouvernement et le préfet de région ont souligné la solidité et le dynamisme de ce mécanisme qui, au cours de la dernière décennie, a permis de concrétiser de nombreux projets et d'apporter des réponses coordonnées aux défis communs des territoires pyrénéens. Le chef du Gouvernement Xavier Espot a réaffirmé que la coopération transfrontalière avec l'Occitanie constituait l'une des priorités du Gouvernement andorran. Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de la région Occitanie, a souligné les résultats obtenus au cours de ces dix années, qui valident la méthode retenue dans la cadre de la coopération transfrontalière, fondée sur une approche pragmatique des projets.

Dix années d'accords traduites en réalisations concrètes

Le dialogue transfrontalier a permis de transformer la coopération institutionnelle en investissements et en actions tangibles sur le terrain. Dans le seul domaine des infrastructures routières, l'Andorre et la France ont engagé près de 44 millions d'euros entre 2016 et 2026 au titre des deux accords signés en 2017 et 2022 afin de renforcer la sécurité et la viabilité des principaux accès avec la France.

Parmi les projets les plus emblématiques figurent la galerie paravalanches H2, à laquelle l'Andorre et la France ont contribué à hauteur de 21 millions d'euros, ainsi que les clôtures pare-congères, les aires de chaînage et les ouvrages de protection contre les avalanches. Ces investissements stratégiques visent à réduire le risque de fermeture des accès, à renforcer la résilience des liaisons et à contribuer au désenclavement de l'Andorre et des territoires voisins tout en contribuant au renforcement de la coopération entre les deux pays.

Cette dernière a également donné naissance à des projets communs dépassant le seul cadre des infrastructures. Le sentier transfrontalier de la transhumance ESTIVES, inauguré en juin dernier et désormais entièrement balisé sur ses 32 kilomètres entre la vallée d'Incles et le plateau de Beille, en constitue un exemple significatif. Ce projet valorise le patrimoine pastoral, les races locales, les paysages de montagne ainsi que les productions agricoles et gastronomiques de l'Andorre et de l'Ariège. Il a vocation à devenir, d'ici l'été 2027, un véritable produit de randonnée transfrontalière. Ces initiatives illustrent les résultats concrets et visibles des accords conclus dans le cadre du Dialogue.

Des coopérations à la frontière et sur les axes d'accès au titre de l'année en cours

Au-delà du bilan décennal de la coopération transfrontalière, le chef de Gouvernement andorran et le préfet de la région Occitanie ont également fait le bilan des actions en cours au titre de la dixième année de cette démarche.

Dans le domaine de la sécurité, les délégations ont constaté la qualité de la coopération existante entre les services andorrans et français dans la lutte contre le trafic illicite de tabac. À cet égard, il a été convenu de renforcer les mécanismes de coordination opérationnelle, d'échange d'informations et de surveillance conjointe afin de lutter plus efficacement contre les réseaux criminels opérant notamment dans le secteur du Pas de la Case. Les autorités andorranes ont également présenté le plan d'action renforcé mis en œuvre par le Gouvernement, comprenant de nouvelles mesures législatives, l'augmentation des effectifs de police et de douane ainsi qu'un renforcement des contrôles et de la traçabilité des marchandises sensibles au Pas de la Case.

Dans le domaine énergétique, les deux délégations ont également fait le point sur la coopération entre les distributeurs d'électricité andorrans (FEDA) et français (EDF), en particulier sur le projet d'extension de la centrale hydroélectrique de l'Hospitalet-près-l'Andorre, infrastructure considérée comme stratégique pour renforcer la sécurité énergétique, la gestion durable des ressources hydriques et la transition énergétique.

La mobilité et les connexions entre l'Andorre et la France ont constitué un autre axe majeur de la rencontre. Les autorités ont également salué la coordination exemplaire mise en œuvre lors de l'éboulement rocheux qui a affecté la RN20 l'hiver dernier. Cette gestion concertée a permis de réduire au maximum la durée des perturbations sur les accès au Principat et d'en limiter les conséquences pour les citoyens, les travailleurs transfrontaliers et l'activité économique.

Dans cette perspective, les délégations ont partagé la nécessité d'intervenir sur le secteur pour assurer la stabilisation définitive de la zone concernée. Les interventions pourraient débuter à l'automne 2027 avec l'objectif de limiter autant que possible l'impact sur la circulation et de privilégier des solutions alternatives garantissant le maintien de la connexion avec l'Andorre pendant la durée des travaux.

Un comité de pilotage, proposé par le préfet de l'Ariège, sera chargé de planifier précisément les interventions et d'évaluer la possibilité de mettre en place des alternatives pendant la période de fermeture qui pourrait s'échelonner sur plusieurs semaines. Les parties sont convenues d'étudier les conditions dans lesquelles l'ouverture de la route durant les week-ends pourrait être garantie. Ce comité de pilotage se réunira pour la première fois le 3 novembre prochain.

Renforcement de l'espace économique et de coopération pyrénéen

La réunion a permis de constater la volonté partagée de créer un Groupement européen de coopération territoriale (GECT) de l'Espace Andorre-Pyrénées pour renforcer la structuration de sa coopération avec ses voisins.

Les délégations se sont félicitées de l'intensification des échanges entre entreprises et acteurs économiques. L'Andorre a dans ce domaine convié les entreprises d'Occitanie à rejoindre le premier Forum économique transfrontalier qu'elle organisera les 22 et 23 octobre à Andorre-la-Vieille.

Dans le domaine de la santé, les participants ont fait le point sur la coopération entre le SAAS et le CHU de Toulouse, sur les travaux en matière d'hémovigilance et de prévention des addictions, ainsi que sur le processus de ratification en France de l'accord-cadre de coopération sanitaire signé en 2023.

En matière agricole et pastorale, les échanges ont porté sur la coordination sanitaire, la participation conjointe de l'Andorre et de l'Ariège au Salon international de l'agriculture de Paris de 2027 et la promotion du sentier transfrontalier de la transhumance ESTIVES.

Sur le plan culturel, les parties ont réaffirmé leur soutien à la candidature transnationale au Patrimoine mondial de l'UNESCO intitulée « Les témoins matériels de la construction de l'État dans les Pyrénées : la Coprincipauté d'Andorre ». La procédure d'évaluation se poursuit après la visite de l'expert de l'ICOMOS en septembre, tandis que l'équipe transfrontalière continue à répondre de manière coordonnée aux demandes d'information.

La journée s'est achevée par un événement culturel commémoratif organisé à l'Andorra Park Hotel, spécialement conçu à l'occasion de ce dixième anniversaire et pensé comme un hommage aux liens d'amitié et de bon voisinage entre l'Andorre et l'Occitanie. À travers des textes de l'écrivaine ariégeoise Isabelle Sandy et des pièces musicales inspirées des Pyrénées, cette manifestation a mis à l'honneur dix années de coopération et la volonté partagée de poursuivre la construction d'un espace pyrénéen plus connecté, plus sûr, plus résilient et plus prospère.

CONTACTS PRESSE

Préfecture de la région Occitanie

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75
Adèle DUMAS
05 34 45 34 77 | 06 75 50 10 65
Romaric ZURCZAK
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31
service-presse@occitanie.gouv.fr

Gouvernement d'Andorre

C. Prat de la Creu, 62-64 – Edif. Administratiu – AD500
Andorra la Vella – Principat d'Andorra
Tel.: (+376) 875 700 (ext. 5719) comunicacio@govern.ad